

INTERVENTION SUR LA DESTRUCTION DES  
STOCKS ET LE DÉMINAGE

(1)

DRC

REP. OF CONGO

Monsieur le Président,

Il m'honneur en'échait de vous présenter, à l'instar des orateurs qui m'ont précédé, mes vives félicitations pour votre élection à la Présidence de la 4<sup>e</sup> Assemblée des Etats parties à la Convention d'Ottawa. Vos qualités de diplomate avisé, <sup>et personnel</sup> sont le gage ~~de~~ du succès que nos travaux ont en droit d'attendre. Je me dois également de féliciter tous les membres de votre Bureau dont le savoir-faire et la compétence méritent d'être salués.

Monsieur le Président,

Ainsi que vous le savez, la République Démocratique du Congo a décidé à la Convention d'Ottawa de par son <sup>acte</sup> adhésion du ~~28 mai 2002~~ 28 mars 2002 après le dépôt le 2 mai 2002 de l'instrument ~~de~~ au secrétariat général des Nations Unies. A cet effet, la RDC est liée aux obligations légales qui en découlent. Je citerai à titre illustratif l'obligation de destruction des stocks de mines dont la RDC est détenteur <sup>et</sup> qui se trouvent sous sa juridiction ou sous son contrôle.

En l'absence de <sup>données</sup> statistiques fiables, concernant les stocks de mines en RDC, ma délégation est avisé <sup>que</sup> ~~le plan~~ pour avancer les chiffres qui seraient proches de la vérité, ~~et~~ qui ~~se font~~ <sup>font</sup> ~~faire~~ <sup>un</sup> inventaire



Monsieur le Président

~~La proposition~~

Pour conclure, la délégation de la RDE soutient l'initiative de la Norvège et visant la création d'un groupe de ~~de~~ contact pour la mobilisation des ressources en vue d'aider les pays touchés par les mines pour la destruction des stocks. Fait 1

Je vous remercie

F